

A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 27 février 2024 à 14h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Saint Avit Sénieur s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr COSTE Bernard, après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr BOUCHER Frédéric, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE Bernard



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 27 février 2024 à 14h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Saint Avit Sénieur s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2023 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :

- * résultat de l'exercice : 7 678,89 €
- * résultat antérieur : 10 447,68 €
- * TOTAL A AFFECTER : 18 126157 €

- le besoin de financement de la section d'investissement :

- * solde d'exécution cumulé : 0 €
- * solde des restes à réaliser : 0 €
- * Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

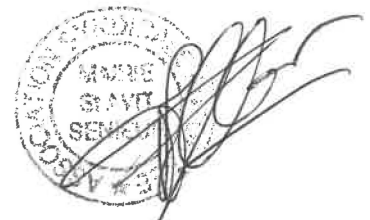
- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0 €
- * affectation complémentaire en "réserves" : 0 €
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2024 : 18 126.57 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE Bernard



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 27 février 2024 à 14h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Saint Avit Sénieur s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention :0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2023 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE Bernard



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 27 février 2024 à 14h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Saint Avit Sénieur s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2024

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2024, Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel. Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le budget primitif 2024

d'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE Bernard

Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 27 février 2024 à 14h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Saint Avit Sénieur s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2024.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

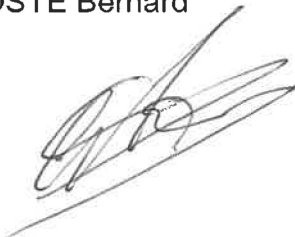
Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24

de DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE Bernard



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 27 février 2024 à 14h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Saint Avit Sénieur s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2024

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2023 avec l'analyse des couts de reviens des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2024 :

- charges fixes : 240,00 € / module
Appel de 50% en Avril soit 120 € / module
Appel de 50% en Juin soit 120 € / module
- consommation : 0,25 € / m3 appel en novembre

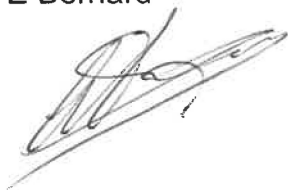
Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide :

d'APPROUVER cette tarification pour l'année 2024

d'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE Bernard



Le Président,
Mr BOUCHER Frédéric



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle.

A.S.A de SAINT AVIT SENIEUR
Mairie
24440 SAINT AVIT SENIEUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 27 février 2024 à 14h30

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	6
Présents	3
Représentés	0
Absents	3

Le Syndicat de l'ASA de Saint Avit Sénieur s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric

Mr COSTE Bernard est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024_S_7

Objet : Approbation de la base de répartition des dépenses

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUCHER Frédéric, Président, se fait présenter la base de répartition des dépenses 2023 ainsi que les demandes de modification reçues.

La Commune de Saint Avit Sénieur souhaite souscrire 3 hectares auprès de l'ASA. Cette demande de souscription ne sera effective qu'après délibération du conseil municipal. Le syndicat, sous réserve de la confirmation de la demande de souscription accepte d'intégrer la commune dans les membres de l'ASA.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide d'approuver la base de répartition suivante :

AR Prefecture024-292400512-20240227-2024_S_7-DE
Reçu le 14/03/2024

LOCATAIRES		PROPRIETAIRES		Hectare
ALLAVENA	LAURENT	ALLAVENA	LAURENT	1,5
ARMAND	SEVERINE	ARMAND	SEVERINE	5
BOUSQUET	ALAIN	BOUSQUET	ALAIN	1
BOUSQUET	CHRISTIAN	BOUSQUET	CHRISTIAN	0
BOUYSSOU	BENOIT	BOUYSSOU	BENOIT	2,5
COSTE	BERNARD	COSTE	BERNARD	0,5
DELAYRE	JOELLE	DELAYRE	JOELLE	1
DELTEIL	CAROLE	DELTEIL	CAROLE	0
DUBOUT	PHILIPPE MICHEL	DUBOUT	PHILIPPE MICHEL	0,5
EARL	MARQUEYSSOL	EARL	MARQUEYSSOL	8,5
GAEC	TESTUT	MALET	RAYMONDE	2
GAEC	BOUCHER	GAEC	BOUCHER	5
MALET	RAYMONDE	MALET	RAYMONDE	1
MARCHES	SYLVAIN	MARCHES	SYLVAIN	2
PAMPOUILLE	JEAN EDOUARD	PAMPOUILLE	JEAN EDOUARD	0
SCEA	VERGNOLLE	SCEA	VERGNOLLE	3
SICARD	JEAN CLAUDE	SICARD	JEAN CLAUDE	0,5
TRENEULE	ROGER	TRENEULE	ROGER	1
VIERO	ANTOINE	VIERO	ANTOINE	0
VLOT	HUIBERT	VLOT	HUIBERT	1

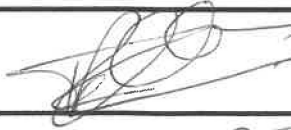


Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr COSTE BernardLe Président,
Mr BOUCHER Frédéric

Liste d'émargement du syndicat

Date : 27 FEVRIER 2024

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MME ARMAND SEVERINE LES PLACES 24440 ST-AVIT-SÉNIEUR	Membre		
MR BORNERIE CHRISTOPHE MARQUEYSSOL 24440 ST-AVIT-SÉNIEUR	Vice Président		
MR BOUCHER FREDERIC LA CROIX 24440 ST-AVIT-SÉNIEUR	Président		
MME MALET RAYMONDE BIDOT 24440 ST-AVIT-SÉNIEUR	Membre		
MME SICARD Marie - Laure CROIX DE PAROUTY 24440 ST-AVIT-SÉNIEUR	Membre		
MR TRENEULE ROGER LES GIROUX 24440 ST-AVIT-SÉNIEUR	Membre		